



# DECLARATION LIMINAIRE CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 9 AU 13 DECEMBRE 2019

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour la dernière CAP de l'ancien temps. Dès l'année prochaine se tiendront les instances à la sauce Macron, une béchamel de dialogue social où l'unilatéralité sera la norme.

C'est un dialogue auquel nous n'adhérons pas, tant l'administration a fait preuve depuis quelques années pour le moins d'incompétence pour le plus de légèreté dans la gestion administrative des dossiers.

En effet, à chaque CAP, nous constatons que les droits des agents sont bafoués. Combien d'agents ne sont pas évalués ou en retard d'évaluation ? Combien de demandes de mutations ne remontent pas ?

La représentation paritaire permettait de corriger certaines erreurs ou d'alerter l'administration centrale et les directions sur les événements locaux.

La voie sera maintenant libre aux potentats locaux d'imposer leur pouvoir.

On peut d'ores et déjà constater l'iniquité du traitement des agents, avec l'application du RIFSEEP et le versement du CIA. D'ailleurs qu'en est-il du versement du CIA pour les agents des corps communs pour l'année 2018 ? Une fois de plus le ministère démontre un mépris évident pour ses agents de toutes catégories et plus particulièrement « aux petites mains » de la catégorie des adjoints administratifs.

Obtenir simplement un droit légitime, mutation, recours va devenir un véritable parcours du combattant pour les agents tant la multiplication des intervenants successifs va ralentir si ce n'est stopper les demandes. Dans certaines directions, postuler pour un poste s'apparentera plus à un recrutement d'une entreprise du secteur privé qu'à celui d'un grand ministère de la fonction publique d'état.

Les bouleversements actuels au sein des services judiciaires, conduisent à l'incertitude. Incertitudes sur les lieux d'exercice, incertitudes sur leurs missions, incertitudes sur leur devenir. La fusion TGI, TI, CPH provoque, un véritable mouvement de panique, d'angoisse, d'inquiétude.

La population dans la rue le 5 décembre a massivement montré sa colère et son rejet d'une politique toujours tournée vers les plus nantis. La défiance touche maintenant la justice qui était le dernier bastion d'une idée d'indépendance vis-à-vis du pouvoir. Lorsque plus rien ne représente l'Etat, alors c'est que l'Etat n'existe plus et laisse la voie à tout y compris au pire.

C'est pourquoi, nous soutenons et participons au mouvement débuté le 5 décembre pour rétablir un Etat où tous les citoyens ont les mêmes droits, où les plus nantis n'écrasent pas les plus faibles, où chacun à sa place.

Rien n'est inéluctable. Seule la lutte massive permettra de construire une société plus juste.

*POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER :*

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Catherine BACHORZ, T.I. Roubaix, 03.20.76.98.31 <a href="mailto:catherine.bachorz@justice.fr">catherine.bachorz@justice.fr</a></li><li>- Stéphanie KACZMAREK, C.P.H. Marseille, 04.91.13.62.22 <a href="mailto:stephanie.kaczmarek@justice.fr">stephanie.kaczmarek@justice.fr</a></li><li>- Leila BENFEKIER, TGI Aix-en-Provence, 06.10.38.39.57 <a href="mailto:leila.benfekier@justice.fr">leila.benfekier@justice.fr</a></li></ul> |
|---|

- Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires - Palais de Justice – 34, quai des Orfèvres - Esc. F1 - 1<sup>er</sup> étage et Entresol  
n° 1 - 75055 PARIS CEDEX 01 - Tél : 01.44.32.58.60. /01.44.32.52.04. Fax : 01.46.33.26.98. - E.Mail : [synd-cgt-acsj@justice.fr](mailto:synd-cgt-acsj@justice.fr) - Site internet :  
<http://www.cgt.justice.fr>

- Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 – Fax : 01.55.82.89.68 -  
E.Mail : [ugsp@cgt.fr](mailto:ugsp@cgt.fr) - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

- Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex – 06.33.33.02.50 -  
E.Mail : [cgtppj.national@hotmail.com](mailto:cgtppj.national@hotmail.com) - Site : <http://www.cgtppj.fr>

- Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- E.Mail : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)  
site : [www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)